

Espoirs de résultats probants...

Cher.e.s partenaires,

Cher.e.s collègues,

Seuls quatre mois nous séparent désormais de la fin des trois années de mise en œuvre du ProFE. Ensemble, nous essayons tant bien que mal de mettre les bouchées doubles pour que le ProFE laisse une empreinte concrète.

À titre d'exemples, avec les communautés du village Riao dans la Bénoué, nous travaillons à la création d'un verger d'anacardier sur une superficie de 16 hectares. Nous avons formé les membres de 5 CPF à Yoko. Les marchés de la ville de Douala nous ont livré des informations essentielles en matière de commercialisation des PFNL transformés. Nous avons fait le point sur les formations PBS et CBS. Ensemble, nous avons propulsé le projet Forest 4 Future hors des starting blocks. La liste n'est pas exhaustive et la présente newsletter donne juste un aperçu des activités qui ont marqué ces quatre derniers mois.

Nous poursuivons sur le terrain, tous ensemble, un déploiement intense, ciblé et surtout orienté résultats. Cela se fera parallèlement à la préparation de l'action consécutive au ProFE dont l'aide-mémoire a été signé le mois dernier. Recevez ici tous mes encouragements et nous espérons célébrer ensemble, en décembre prochain, des résultats probants du ProFE.

Dr Christian Fedlmeier,
Directeur du ProFE

Action consécutive au ProFE Les préparatifs se poursuivent



Une mission participative de planification du projet consécutive au ProFE s'est tenue du 08 au 21 juin 2022. En début de mission, des rencontres ont eu lieu à Yaoundé avec des responsables des deux ministères partenaires, Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), la Délégation de l'Union Européenne (UE) ainsi que des représentants de projets GIZ du secteur vert. La mission de terrain a été menée dans les Régions du Centre (Yoko), du Nord (Garoua, Figuil), de l'Extrême-Nord (Kaélé, Maroua, Mogazang) et de l'Est (Bertoua). Au cours de cette mission, des rencontres ont eu lieu avec les Gouverneurs, les Délégués régionaux, les maires, les responsables des projets GIZ / KfW / ONG. Des visites de terrain ont également été effectuées.

La mission a organisé une réunion de restitution à Yaoundé le 21 juin 2022 en présence de toutes les parties prenantes de la mission d'identification et de fortes délégations du MINFOF et du MINEPDED. Cette rencontre a donné lieu à d'importants échanges qui ont permis d'enrichir les conclusions de la mission. Un aide-mémoire contenant les conclusions et recommandations de la mission d'identification a été signé entre le MINFOF, le MINEPDED et la GIZ. Ce document orientera la préparation du nouveau projet.

La mission a exprimé ses remerciements aux interlocuteurs pour leur franche collaboration et les contributions constructives et importantes apportées.

6^{ème} réunion annuelle du partenariat AFR100

Le Ministère des Ressources Naturelles et du Changement Climatique du Malawi et l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), ont invité les Points Focaux AFR100 du Cameroun (MINFOF et MINEPDED) ainsi que GIZ/F4F à prendre part à la 6^{ème} réunion annuelle du partenariat AFR100. Elle a eu lieu à Blantyre, au Malawi, du 27 Juin au 1^{er} Juillet 2022. Il était entre autres question de présenter leurs principales réalisations, les défis et opportunités dans la mise en œuvre de AFR100, de visiter des projets RPF réussis au Malawi et échanger sur les facteurs de réussite, de faire le point sur les progrès et développer des stratégies pour mobiliser davantage les investissements afin d'accélérer la mise en œuvre de l'AFR100, dont la 2^{ème} phase débute en 2023.

L'initiative AFR100 est portée par l'Union Africaine. À l'heure actuelle, 32 pays se sont engagés à restaurer 128 millions d'hectares de paysages forestiers et de terres dégradés. Le Cameroun s'est proposé d'en restaurer 12 sur les 128. Cette réunion a donné l'occasion aux participants de prendre connaissance de l'existence de la plateforme de Monitoring AFR100. Elle comporte 23 indicateurs de restauration qui ne sont pour le moment pas faciles à estimer pour tous les pays. Les participants ont émis le souhait d'utiliser d'abord un nombre limité de ces indicateurs en attendant que les experts continuent d'expérimenter d'autres.



Restauration des paysages dégradés **La Région du Nord en quête de stratégie communautaire**

Des acteurs se sont concertés pour trouver des solutions locales en vue d'une approche de restauration inclusive.



Début des travaux de piquetage et trouaison. © Achille Kuate

La Région du Nord constitue la zone par excellence dans laquelle se déroulent les actions de restauration appuyées par le Projet Forêt et Environnement. En effet, l'objectif recherché par ces activités est de déclencher le processus de restauration de 10.000 hectares (Indicateur d'output 1.1 de la matrice de résultats). C'est ce qui a conduit l'équipe conduite par le Maire de la Commune de Lagdo qu'accompagnait le ProFE, à tenir une concertation le 12 juillet dernier, avec les Communautés du village Riao et la Délégation départementale du MINFOF de la Bénoué en vue de procéder à la création d'un verger d'anacardier sur une superficie de 16 hectares. Il s'agit pour l'essentiel d'informer les communautés riveraines sur les prescriptions du futur plan d'action de restauration des paysages pour la création dudit verger, de présenter et de valider le schéma de reboisement proposé pour ce verger et de clarifier les règles de gestion, d'exploitation, et de partage des bénéfices de cette plantation. La rencontre a permis d'avoir un échange fructueux qui a conduit à l'adoption des résolutions suivantes :

- Le verger constitué de l'espèce *Anacardium occidentale* (anacardier) sera implanté sur une superficie de 16 hectares suivant un écartement de 7 m/7m entre les plants ;

- Le chef du village de Riao s'engage à faciliter la mise en œuvre de cette initiative ;
- Les communautés s'engagent à suivre minutieusement les anacardiers plantés sur la parcelle et sont les principaux bénéficiaires des produits (bois d'élagage et fruits (pommes et noix) ;
- En cas de destruction/perte des anacardiers, le riverain qui constate doit immédiatement saisir le chef du village pour constater les faits ;
- Les dispositions renseignées dans ce procès-verbal restent valables pour une durée indéterminée sous réserve de disposition(s) ultérieure(s) actée(s) par les même partie-prenantes.

Un aspect important à relever est la forte mobilisation des femmes dans cette activité, ce qui a permis à ce jour de constater que 2000 trous sont déjà réalisés et 3000 jalons prêts pour le piquetage.

Perspectives : ce qui reste à faire

Dans le paysage de Lam-Figuil, autre site d'intervention du ProFE, il est à noter que l'équipe de la composante aménagement, RPF et biodiversité a pu obtenir un résultat important notamment la mise en terre de 2415 plants d'anacarde sur l'ensemble des 03 lignes de la limite de la réserve forestière. On note également qu'un appui fournit à l'agent communal et aux chefs d'équipe a permis de parcourir les limites de la réserve forestière dans l'optique d'établir un bilan de plantation. Le résultat de cette action est que 225 plants sont à remplacer. Reste encore à faire le piquetage et la trouaison sur 1,1 km de la ligne de démarcation des habitations tandis que les 500 Plants d'acacia prévus pour ce site sont déjà disponibles. Par ailleurs, la mise en terre devrait suivre dans les prochains jours ainsi que le remplacement des 225 plants d'anacardes décomptés. Pour ce qui est du paysage de Lagdo, les travaux de réalisation des trouaisons se poursuivent et devraient s'achever lundi prochain ; ce même lundi un premier voyage de 1500 plants devrait arriver sur le site et enchaîner avec la mise en terre. La seconde vague de plants est déjà arrivée sur le site et la mise en terre et la protection desdits plants déjà effective. Actuellement, il s'agit de poursuivre avec le suivi et le regarnissage. 🍎

Jules Emessienne

CPF de Yoko **Pleins feux sur les missions, rôles et responsabilités**

En mai dernier, la GIZ/ProFE conjointement avec le Projet F4F ont mené des activités de renforcement des capacités auprès des cinq Comités paysans-forêt (CPF) de la municipalité de Yoko.

Les membres des cinq CPF de Yoko connaissent désormais bien leurs droits et leurs responsabilités dans la gestion de la forêt communale. Ils maîtrisent en particulier les cinq missions que leur donne la réglementation et comprennent bien leur signification. La formation à laquelle ils ont pris part avait pour objectif de renforcer les capacités des comités paysans-forêt (CPF) sur leurs rôles et leurs responsabilités. Cela devrait permettre une meilleure implication des populations, notamment les jeunes, les Mbororo et les femmes dans la gestion durable et participative des ressources forestières et de la biodiversité de la Forêt Communale de Yoko.

Plus spécifiquement, il s'agissait de renforcer les capacités des comités paysans-forêt afin de permettre une meilleure implication des populations dans le suivi de la Biodiversité/ressources naturelles et de renforcer les capacités des comités paysans-forêt sur la mission de surveillance et de contrôle afin de réduire la pression des activités illégales au sein de la forêt communale, améliorant ainsi l'utilisation durable et les revenus des ressources pour les villages riverains.

Au sortir de la rencontre, les 5 CPF formés ont élaboré un plan d'action avec des dates et des fréquences de réalisation. Leurs membres ont mieux compris les rôles respectifs de la commune et du poste de contrôle forestier et de chasse. Ils ont prévu de demander

leur appui lorsque c'était nécessaire et de leur adresser des rapports. Par ailleurs, les concepts de gestion participative et inclusive ont été bien assimilés par les participants. En pratique, les femmes, les Mbororos et les jeunes représentés dans les CPF ont eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue tout au long de l'atelier.

La décision n°1354/D/MINEF/CAB du 26 novembre 1999 dispose que les populations locales doivent être étroitement associées au processus de classement et plus tard de mise en œuvre du plan d'aménagement. Cette décision mentionne également que pour rendre concrète la participation paysanne, les CPF sont nécessaires et doivent devenir des interlocuteurs privilégiés. Ces CPF sont donc des structures représentatives des populations qui jouent le rôle d'intermédiaire en facilitant le dialogue, la consultation et la négociation entre les villageois, la CFC, les ONG, les organismes de conservation, les opérateurs économiques et le MINFOF.

Les CPF de Yoko ont désormais connaissance de leurs rôles dans la planification et la mise en œuvre des mesures de restauration des paysages et des Plans d'aménagement des Terres Villageoises dans le cadre du projet F4F notamment. 🍎

Leonel Adi

Offre des huiles et beurres végétaux Douala livre des informations essentielles

Une mission de collecte et analyse des données dans les points de vente de la ville s'est déroulée du 11 au 14 avril 2022.

Pourquoi l'huile de coco ou le beurre de cacao ont de plus en plus pignon sur rue alors que l'huile de djansang et le beurre de mangue sauvage par exemple peinent globalement à se faire une place au soleil ? Pour y répondre, le ProFE est allé en immersion dans les marchés de la capitale économique. Trois principaux objectifs ont guidé le travail de l'équipe GIZ/ProFE : Identifier les opportunités de diversification de produits en ciblant les produits à forte demande, rassembler des éléments permettant de mieux positionner les produits des coopératives appuyées par le ProFE, comprendre les besoins et exigences des intermédiaires pour faciliter les ventes des coopératives que nous appuyons.

L'équipe s'est rendue dans plusieurs points de vente où sont distribués des produits issus de la deuxième (huiles vierges et beurres cosmétiques et agroalimentaires) et la troisième transformation (laits et crèmes cosmétiques ayant pour base les huiles et beurres végétaux). Les points visités ont été les suivants : les supermarchés les plus fréquentés de la ville, les boutiques de vente du Made In Cameroon, les entreprises cosmétiques, les boutiques spécialisées en produits cosmétiques et des stands de vente de produits de pharmacopée à l'air libre (en face du supermarché Carrefour) qui entrent dans le cadre des marchés périodiques organisés par les mairies.

Take away

Ces visites nous ont permis de tirer des leçons importantes : Les distributeurs ne commercialisent que les produits qui ont déjà une notoriété. À cela s'ajoutent les critères de qualité du produit (packaging) et de prix. Les cosméticiennes rencontrées utilisent les mêmes ingrédients d'huiles végétales et de beurre qui ont déjà une notoriété et des vertus connues, ensuite elles vont regarder le prix qui est un élément important de prise de décision tout comme le service qui accompagne (respect du délai de livraison). Il existe des acteurs de la troisième transformation qui représentent des portes d'entrée pour la pénétration dans le marché des produits à base de PFNL.

Défis pour les PFNL et recommandations

Manque de connaissance : une connaissance des vertus des PFNL permettrait de pouvoir susciter l'intérêt et de pouvoir mieux positionner chaque produit face à son/ses produits(s) de substitution. Il serait judicieux de mettre à profit les résultats des analyses physico-chimiques en cours et faire le parallèle avec les produits existants qui font partie des habitudes de consommation des cibles.

Marketing et communication : pas de maîtrise de technique de marketing et manque de moyens pour investir dans cet aspect. Le



manque de connaissance des vertus accentue cet aspect. Non seulement les prescripteurs ne savent pas communiquer, mais même si c'était le cas, ils ne sauraient quoi dire. Le ProFE pourrait apporter un appui en techniques de communication et marketing aux coopératives PFNL.

Approvisionnement auprès des coopératives soutenues par le ProFE : **Qualité** : manque d'hétérogénéité des produits, mauvais filtrage. Le sourcing de la matière première et l'accompagnement au niveau de la 1ère transformation devront être améliorés. **Service** : non-respect des délais de livraison, non prise en compte du mécontentement des clients (3è transformation). Il faudrait, pour parer à ce défi, accompagner les coopératives pour un meilleur service client et améliorer et uniformiser les process de transformation.

Au-delà de ces défis, la diversification des produits, que certaines des coopératives soutenues pratiquent déjà dans des produits qui sont populaires sur le marché, est un élément prometteur en termes de rentabilité (en attendant l'essor des PFNL), de crédibilité (permettrait aux coopératives de se faire connaître). L'huile de coco et beurre de cacao (coopératives du Centre et de l'Est), les huiles de sésame, moringa, ricin et baobab (coopératives du Nord et de l'Extrême-Nord) sont des exemples de produits de diversification avec un potentiel avéré de par leur présence et leur notoriété sur le marché.

Attention cependant ! Les hypothèses et recommandations émises ici sont à prendre avec beaucoup de précaution. Il est en effet nécessaire de les confirmer avec les études de marché plus approfondies et appropriées. Il faut notamment s'assurer de la rentabilité éventuelle de ces activités, étant donné la forte compétition.

Prise de contact entre la coopérative PFNL et le Délégué Régional du Centre.

Dans la suite des activités de mise en relation en vue de la facilitation de l'enregistrement des coopératives au MINPMEESA, s'est effectué un entretien entre la présidente de la coopérative du Centre et le délégué départemental de la Région du Centre du MINPMEESA. Cette mise en contact, a permis l'échange d'informations utiles pour tout ce qui concerne l'enregistrement des coopératives au MINPMEESA. Les éléments suivants ont été précisés : les enregistrements des coopératives se font auprès des points focaux dudit Ministère mais qui sont basés dans les mairies des chefs-lieux des arrondissements et non au niveau de la délégation ; la procédure effectuée n'est pas une affiliation mais plutôt un enregistrement. Partant de ce fait, les coopératives ont deux possibilités que leur offre le MINPMEESA. L'une : la personne morale qui est la coopérative peut s'enregistrer en tant qu'entreprise du domaine de l'économie sociale ; et l'autre : les responsables des coopératives peuvent également s'enregistrer en tant qu'artisan. Ces deux options permettent à la coopérative et à ses membres de participer à plusieurs types d'événements liés à chaque statut.

Cependant, au regard du niveau actuel de fonctionnement des coopératives, le délégué du Centre a tenu à préciser aux membres des coopératives que : pour qu'ils puissent participer aux événements nationaux, il faudrait que ces dernières puissent fournir un effort supplémentaire sur les éléments de qualité des produits et des services. Il serait entre autres judicieux d'avoir un produit conditionné dans un packaging adapté et pouvoir être capable de faire des livraisons en temps réel aux entreprises désireuses de s'approvisionner auprès d'elles.

Deux semaines après cette entrevue, la responsable de la coopérative du Centre a réussi à constituer des dossiers et les a déposés à la mairie de Yaoundé 7 pour enregistrement au MINPMEESA. Michèle Danleu

Follow up Mamfe NTFP Producers' Processing Unit

Due to the current crisis, GIZ ProFE has not been able to deploy its intervention strategy as initially scheduled in the Manyu Division. For this reason, some conflict arose around the final destination and utilisation of the Mamfe NTFP Producers' Processing Unit. A consultant went on the field to identify measures to address them.



Press Oil.



Labelling Machine.



Generator.

The exploitation and processing of non-timber forest products (NTFP) in Cameroon contributes significantly to household incomes especially that of women in rural communities. The German Technical Cooperation through its Forest and Environment Project (GIZ/ProFE) has been working alongside its partner, the Ministry of Forestry and Wildlife (MINFOP) to promote the NTFP value chains for some selected products. Central to the intervention of ProFE in promoting the NTFP value chains is the support provided to NTFP producer organisations in terms of capacity building and infrastructure. Several NTFP cooperatives in all project intervention regions have been provided processing units made of a series of machines, to facilitate the processing of NTFP (grains and nuts) into oils and butters. In the case of Mamfe, the NTFP producer organisations in that division received a processing unit initially stored in Buea.

A consultant was on the field to verify the seven machines consisting of the processing unit. According to the report, all the seven machines were seen and are in good state. However, there are some conflicts surrounding the processing. These were identified and described with associated measures to address them. Proposals on possible next steps, based on the information gathered were made. NTFP producer organizations, GIZ ProFE and the Mamfe Council will work together.

In conclusion, the processing unit project is a laudable initiative in addressing the felt need of NTFP actors in Manyu. If all key actors play their respective roles in the execution of the project, it can be a real motor to the economic empowerment/development of the population especially women and youths in Manyu Division. 🌱

Lem Akongwi

CBS training of Trainers' Session for Trainers in the North and Far North

The CBS TOT session was organised for trainers in the East and Centre regions in November of 2021. Due to an ineffective realisation of the training by the master trainer selected for the mission, ABF advised that ProFE should assist in the TOT session organised in the North with a more competent CBS master trainer, in a bit to close the knowledge gaps following the TOT session in the grand South. The idea was to observe the master trainer roll out the trainings and also ask questions that will facilitate effective supervision of the trainers in the grand South.

Results obtained

- Exchange with the CBS master trainer on the next steps following the TOT training as well as the areas of focus and exchange with ProFE Grand Nord on estimation of quantities of training materials required for the large-scale trainings;
- Experience sharing with ProFE Grand Nord on how to harmonise the CBS trainings and the activity on business models implemented by Philomene Mbosso, to avoid confusion and duplication of planning within the cooperatives;
- Concertation with ProFE Grand Nord and the master trainer to reduce the number of days prescribed by ABF for post training follow up at the level of the cooperatives, from 03 days per cooperative to 01 day. This is because the NTFP cooperatives, unlike the agricultural cooperatives that ABF often works with, have very few and not complicated business services and business plans to elaborate. This can be done in 01 day.

Harmonisation of key processes in the implementation of the CBS approach with Eco-consults or all our project regions. (Training program, constitution of training teams, number of groups to be trained per session etc). 🌱

Lem Akongwi

Recycling of PBS trainings with Trainers from the East and Centre Regions

Following a roll out of PBS training in the East and Centre Region for a period of one year, this activity was organised to provide a unique forum for exchange of experience among the PBS trainers.

Results obtained

- PBS trainers refreshed their knowledge on the PBS module and training approach;
- Trainers were coached by ABF and the master trainer on how to handle challenges they have been experiencing so far on the field. Explanations were provided to modules that the trainers were having some slight problems in explaining. Also, trainers were provided skills on how to increase attendance in their workshops, which is a serious problem they are facing;
- The new PBS module on marketing was presented and trainers coached by ABF and the master trainer on how to roll it out;
- The trainers and ProFE elaborated a tool for follow up and evaluation based on a sample provided by ABF. 🌱

Lem Akongwi

Mise en œuvre des initiatives **Le MINEPDED et le ProFE veillent**

Une mission conjointe s'est déroulée du 08 mai au 05 juin 2022 afin de faire le suivi et évaluer le niveau de mise en œuvre des 09 initiatives de sensibilisation et d'éducation environnementales dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord.

Les organisations SAILD, ADC, UNOAD, GTE Sahel, COPRESSA, APROSPEN, Horizon Infos, AJERED et ACODED ont reçu la visite d'une délégation MINEPDED-GIZ/ProFE pour des séances de travail bilatérales qui ont globalement porté sur : la présentation du nouveau collègue GIZ qui travaillera de manière plus rapprochée avec les organisations locales suscitées, la présentation des initiatives en cours de mise en œuvre et les stratégies de mise en œuvre pour les subventions locales et financements directs, l'état d'avancement des activités et les résultats atteints, les difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre des activités et les prochaines étapes ou activités.

Des échanges, il ressort globalement les points essentiels ci-après : les organisations doivent adapter les chronogrammes d'activités selon la nécessité et toujours informer l'équipe GIZ de tout décalage budgétaire, répondre de manière pro-active aux exigences liées aux financements directs et aux subventions locales et s'en tenir aux délais de clôture de toutes les activités fixés à fin octobre 2022. En outre, les plants à utiliser dans les projets ayant des activités de plantation d'arbres devraient être achetés auprès des antennes ANAFOR afin d'en assurer la qualité et la viabilité. Chaque association devrait assurer la collaboration avec les partenaires institutionnels (MINEPDED/MINFOF) pendant l'exécution du projet. Ceux-ci devraient faire partie de l'équipe d'évaluation des projets mise en œuvre, préparer un fichier de photos des activités et le remettre au ProFE. 🌱

En bref **Les activités de quelques organisations**

ADD

Activités déjà réalisées :

- Étude de référence ;
- Lancement officiel du projet ;
- La production de 1500 brochures de sensibilisation ;
- La production de 15 boîtes à images ;
- La production de 1551 t-shirts ;
- L'organisation de JME à travers un débat radiodiffusé sur le thème retenu. Distribution de près de 1000 t-shirts, 700 brochures, distribution de 8 boîtes à images à l'ENEF, CAPAM, IUT-bois, EPAB ;
- Sensibilisation et création/redynamisation des écoclubs au CAPAM, EPAB.
- Près de 400 personnes de l'IUT, ENEF, CAPAM, EPAB touchées à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement (JME). 🌱

UNOAD

Activités déjà réalisées dans le cadre du Projet d'appui à la gestion durable du Parc National du Faro à travers l'amélioration des connaissances et la participation des jeunes de moins de 35 ans :

- Étude de référence ;
- Lancement officiel du projet ;
- Identification, sensibilisation et mobilisation de la cible ;
- 2182 jeunes cibles identifiés parmi lesquels 822 jeunes scolaires, 1360 extra scolaires, pour un total de 674 femmes et 1508 hommes ;
- La tranche d'âge 10 à 15 ans est de moins de 458, de 16 à 20 ans 727, de 21 à 25 ans 483, de 26 à 30 ans 298 et de 31 à 35 ans 216 ;
- Atelier de validation des outils et supports de sensibilisation et d'information du projet (affiches, roll up, dépliant guide de l'animateur) ;
- Édition des outils et supports en cours. 🌱

COPRESSA: Projet de sensibilisation et d'éducation environnementale des jeunes de 12 villages riverains du Lac Porhi.

Activités réalisées :

- Étude de référence
- Quatre campagnes de sensibilisation de 1000 jeunes non actifs ;
- Deux campagnes de sensibilisation de 500 jeunes actifs ;
- Deux campagnes de sensibilisation des chefs traditionnels.

Activités à mener

- Deux campagnes de sensibilisation de 500 jeunes actifs ;
- Deux séances de causeries éducatives, des matchs des incollables et projection cinématographique ;
- Deux formations de 500 jeunes actifs à la sensibilisation ;
- Deux campagnes de sensibilisation des 12 chefs traditionnels des villages environnants. 🌱

FRESH IMPETUS

Les activités réalisées :

- Étude de référence ESSE
- Rencontre avec les autorités d'Esse (Maire, Sous-préfet) ;
- Formation de 99 élèves.
- SOA
 - 04 points focaux identifiés : Mme l'Inspecteur Pédagogique de l'Éducation de Base de Soa et Mme NOGUEM Dorothee institutrice et 02 Enseignantes ;
 - 79 élèves (futurs pairs éducateurs) sont formés ;
 - 01 responsable de la mairie mis à disposition de l'équipe par Monsieur le Maire.
- AWAE
 - Echange avec l'exécutif municipal ;
 - Identification d'un point focal : Mr ATEBA Joseph, responsable d'hygiène et salubrité de la Commune d'Awae ;
 - Formation de 22 élèves.
- NKOABANG
 - Identification de 02 points focaux : M le Directeur de l'École et M. MVOMO NDONGO, enseignant de l'École ; 🌱
 - Formation de 65 élèves.

Capitalisation **Documentation des positions démarre**

Une mission de collecte des données a été effectuée du 10 au 15 juillet dans la Région de l'Est pour la chaîne de valeur charbon issu des rebuts de scierie.



Séance de travail avec les Charbonniers de Lomié.

Le développement de la chaîne de valeur (CdV) charbon issu des rebuts des scieries dans la Région de l'Est a été amorcé en 2016 avec le soutien du programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural volet forêt-environnement (ProPFE). Sa mise en œuvre a permis d'obtenir de nombreux résultats sur divers maillons tout en mettant en exergue les goulots d'étranglements persistants qui entravent le bon fonctionnement de la CdV. C'est dans cette optique que la GIZ à travers le projet Forêt et Environnement (ProFE) et ses partenaires institutionnels en l'occurrence le MINFOF et le MINEPDED ont décidé de poursuivre cet engagement. C'est ce qui a conduit à la formulation de l'indicateur 4.2 qui prévoit que 11 positions sont présentées publiquement au gouvernement par les acteurs locaux.

C'est cet esprit qui a guidé la descente de l'équipe de la composante 4 accompagné du représentant du REPAR dans la Région de l'Est, du 10 au 15 juillet 2022 avec pour objectif de collecter les éléments issus de la mise en œuvre des activités liées au bois énergie légal, considérés comme expérience répliquable ayant une incidence sur les conditions cadres.

Là-bas, l'équipe s'est rendue dans les localités de Mambaya, Belabo, Lomié et Abong-Mbang. Cette descente a permis de rencontrer les différents acteurs intervenant dans la chaîne de valeur charbon notamment les charbonniers des GIC de Mambaya, de Lomié et d'Abong-Mbang, les responsables du Hub de charbon de Mandjou, ainsi que les partenaires des services déconcentrés du MINFOF en l'occurrence le Chef service de la promotion et de la transformation et le Chef de centre de la Caisse nationale de prévoyance sociale de l'Est (CNPS). Comme résultat, on note principalement que toutes les informations permettant d'aboutir à l'atteinte de l'indicateur sont effectivement disponibles. Elles ne demandent plus qu'à être traitées puis validées au cours d'une réunion qui sera organisée très prochainement à Bertoua.

Positions

Pour mémoire, le ProFE désigne comme positions, des expériences répliquables, des modèles transposables de son intervention dans la gestion durable des ressources forestières et fauniques utiles, à la fois aux partenaires (MINFOF, MINEPDED) et aux bénéficiaires (Communes, société civile, entreprises, populations locales vulnérables).

Jules Emessiéne

RENOUVELLEMENT DU MOU ENTRE LE MINFOF ET LES COMMUNAUTÉS BAKA ENVIRONNANTES DES PARCS NATIONAUX LOBEKE, BOUMBA ET NKI

Du 19 au 28 juin 2022, le ProFE a participé à la facilitation des consultations des communautés Baka et des parties prenantes dans l'arrondissement de Messok (Axes : Bizam-Messea-Malea ancien et Djangué et Bizam). C'était dans le cadre du processus de renouvellement du MoU entre le MINFOF et les communautés Baka environnantes des parcs nationaux de Lobeke, Boumba et Nki. Au cours de cette mission, les données ont été collectées auprès des communautés Baka des axes ciblés, et auprès du Maire et du Chef de poste de contrôle forestier et faunique. Des focus group discussions spécifiques aux hommes et aux femmes ont été menées lors des consultations et il y a eu restitution des données collectées auprès des dites communautés. Chaque communauté Baka consultée a désigné deux représentants dont un principal et un adjoint. Les procès-verbaux de restitution ont été dressés et signés par les chefs de chaque communauté, les représentants désignés par les communautés et les membres des deux équipes de facilitation. La structuration détaillée du rapport des consultations publiques dans l'arrondissement de Messok a été élaborée. Les difficultés rencontrées dans ce processus ont par ailleurs été identifiées et des recommandations ont été formulées.

Pour mémoire

Réseau Recherche Actions Concertées Pygmées (RACOPY) et ses membres ont identifié l'insuffisance du personnel de surveillance dans les parcs nationaux de Campo Ma'an, de la Lobéké, de Boumba Bek, du Nki et de la Réserve de faune de Ngoyla d'une part; ainsi que les besoins des Baka et Bagyeli d'autre part, comme opportunité de création d'une passerelle de collaboration gagnant – gagnant entre le MINFOF et les peuples Bagyeli et Baka, habitants de la forêt. Le MoU ciblé dans ce renouvellement est celui du 26 Février 2019, conclu entre le MINFOF et l'Association Sanguia Baka Buma'A Kpode (ASBABUK). Il est relatif à l'accès aux espaces ressources des communautés riveraines Baka regroupées au sein de l'ASBABUK dans les parcs nationaux de Lobeke, de Nki et de Boumba Beck.

Sophie Abe

RACOPY : 25 ANNÉES D'EXPÉRIENCES ET D'INITIATIVES RÉUSSIES CAPITALISÉES

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action élaboré conjointement par le ProFE et le Réseau Recherche Actions Concertées Pygmées (RACOPY), une étude relative à la capitalisation des expériences du RACOPY a été engagée en novembre 2021.

En effet, malgré la diversité des actions concertées menées avec ses parties prenantes pour la reconnaissance et la valorisation des droits des peuples autochtones des forêts, le RACOPY a des insuffisances au niveau de la capitalisation et de la gestion des connaissances. L'organisation ne dispose pas d'un système d'archivage, ses expériences sont éparpillées, non maîtrisées par ses membres et pas suffisamment partagées, les leçons tirées des expériences antérieures ne sont pas suffisamment capitalisées pour des actions futures et les bonnes pratiques développées lors des vingt-cinq dernières années ne sont pas rigoureusement captées et la contribution du RACOPY dans ses diverses thématiques n'est pas bien connue de ses publics.

Un consultant a conduit le processus de capitalisation des expériences du RACOPY. Le document qui en résulte est le fruit de près de six mois de travail, alternant descentes de terrain, réunions et travail de mise en commun. Les parties prenantes ont travaillé à capter les expériences réussies et les bonnes pratiques partageables. Le document est intitulé « Réseau Recherche Actions Concertées Pygmées : Plus de 25 ans de marche commune et d'espoirs partagés ». À travers lui les expériences et initiatives réussies du RACOPY seront bientôt disponibles et accessibles pour les cibles et le grand public.

Sophie Abe

Contrats APA **Conclure des transactions et des partenariats viables**

Un atelier de formation sur la négociation et l'élaboration des contrats APA s'est tenu du 23 au 26 mai 2022 à Edéa. Outre la participation du Point Focal APA du Cameroun, de l'équipe du projet BIA de la coopération allemande, des membres du Comité National APA et de certains membres de la Task force APA. La rencontre a connu la participation des avocats, des représentants de la Mairie de Babadjou ainsi que des ONG œuvrant dans le secteur.

Le Cameroun bénéficie de l'appui du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), pour l'implémentation du projet « BioInnovation Africa - Partage équitable des avantages pour la conservation de la biodiversité » mis en œuvre par la GIZ. Son objectif est de développer une coopération euro-africaine pour des innovations et des produits issus de la biodiversité, basée sur un partage juste et équitable des avantages pour la conservation de la biodiversité. Ainsi, pour que les partenariats APA fonctionnent et pour garantir la création d'obligations exécutoires pour l'utilisateur sous sa juridiction, les contrats APA doivent être négociés et conclus de manière à être valides, applicables et exécutoires. Il est par conséquent essentiel, pour la conclusion des chaînes de valeur, des transactions et des partenariats APA viables, de s'appuyer sur une bonne compréhension des principaux éléments des contrats APA et du droit des contrats. C'est fort de tout cela que s'est déroulé du 23 au 26 mai 2022, à Edéa, l'atelier de formation sur la négociation et l'élaboration des contrats APA.

Au cours de cet atelier, les apprenants ont été formés sur des aspects tels que : la législation et la politique en matière de diversité biologique et de ressources génétiques ; les éléments clés de la teneur d'un contrat APA ; la manière de formuler les obligations ; les contrats et le droit de propriété intellectuelle.

Les débats et échanges fructueux qui ont suivis ont porté, entre autres sur : la question de souveraineté des États sur les ressources génétiques ; la valeur des ressources non maîtrisée par les communautés ; la juridiction compétente et le droit applicable en cas de litige dans l'exécution des contrats ; la manière de susciter les utilisateurs à présenter la chaîne de valeur de la ressource sollicitée au moment de l'accès ; la copropriété des droits de propriété intellectuelle par le fournisseur ; le transfert des brevets ; l'accès illégal aux ressources génétiques ; la nécessité pour les fournisseurs d'exiger les paiements initiaux lors de la négociation des contrats pour palier au problème de faillite des entreprises ; la personne habilitée à engager une communauté ; les problèmes de représentativité de la communauté dans un contrat lorsque celle-ci se constitue en coopérative ; le règlement des litiges, etc...



Quatre (04) groupes de travail ont été constitués afin de permettre aux apprenants de mieux assimiler et d'approfondir les notions apprises au cours de la formation à travers des exercices (étude de cas) en rapport avec des thématiques sur l'élaboration et la négociation des contrats APA. La restitution des travaux de chaque groupe a donné lieu à des observations et remarques en vue de souligner les aspects importants et améliorer la compréhension des concepts.

Recommandations

A l'issue de quatre jours d'intenses travaux, les recommandations suivantes ont été formulées :

MINEPDED et GIZ/BIA

- Organiser d'autres sessions de formation des parties prenantes sur la négociation et l'élaboration des contrats APA.

MINEPDED et Comité National APA

- Finaliser le draft de Conditions Convenues d'un Commun Accord (CCCA) non commercial entamé lors de cette formation, afin d'encadrer les chercheurs nationaux, appelés à mener leur recherche à l'étranger ;
- Exiger la signature d'un CCCA non commercial entre les chercheurs nationaux et le responsable de la structure d'accueil à l'étranger, sous la supervision de l'Autorité Nationale Compétente. 🟢

Iyassa Mosua

Éléments clés de la teneur d'un contrat APA

La règle d'or quand on négocie un contrat c'est d'éviter les ambiguïtés. Par ailleurs, plusieurs autres aspects sont à prendre en compte lors de la négociation. Il s'agit, entre autres, de :

1. Bien planifier et négocier un contrat ;
2. Se rassurer que l'on conclut avec les bonnes parties (personne juridiquement habilitée à représenter son entité) ;
3. Être spécifique et concret concernant l'objet du contrat ;
4. Régler le défi de transfert à une tierce partie ;
5. Être conscient des possibilités et des limites du droit contractuel ;
6. Préserver les attentes ;
7. Éviter les erreurs liées au droit international privé.

Comment formuler les obligations

Il est nécessaire d'utiliser des termes clairs et précis dans le contrat APA. En ce qui concerne la formulation des obligations relatives à l'utilisation par exemple, il est important de prendre en compte les résultats des travaux effectués par un groupe d'experts sur toutes les activités pouvant être menées dans le cadre de l'utilisation d'une ressource. Il s'agit de : modification génétique, biosynthèse, reproduction et sélection, conservation, propagation et culture de la ressource génétique sous la forme

reçue, caractérisation et évaluation, production de composés naturellement présents dans le matériel génétique. En clair, il faut être spécifique et concret, concernant toutes les obligations et processus essentiels.

A titre d'illustration pour formuler la clause de partage des avantages, il faut prendre en compte les aspects tels que : les conditions dans lesquelles les obligations de partage des avantages seront honorées, ce qui est soumis au partage et à quel moment, les seuils de déclenchement doivent être clairs et bien définis, les modes de paiements, la base de calcul des prestations, les pourcentages, que faire en cas de non-respect des engagements...

Contrat et droit de propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle peuvent être le brevet, le droit d'auteur, le label, les indications géographiques.

Dans un contrat APA, il ne faut jamais dire « droit de propriété intellectuelle sur une ressource génétique », car on obtient le droit de propriété intellectuelle sur les résultats de l'utilisation de la ressource, les produits, les procédés et autres. Il est donc important, lors de l'élaboration du contrat, de formuler des clauses pour la prise en compte du partage des avantages avec le fournisseur, en cas d'obtention du droit de propriété intellectuelle sur l'utilisation de la ressource. 🟢

Congrès forestier mondial à Séoul **Les coopérations allemande et britannique appuient la participation du MINFOF et du secteur privé**

Le projet « Support to the VPA process in Vietnam, Cameroon and Laos » mis en œuvre par la coopération allemande à travers la GIZ et financé par la coopération britannique (FCDO), a appuyé la participation des représentants du ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et du secteur privé bois au congrès forestier mondial qui s'est tenu à Séoul du 03 au 05 mai 2022.



M. Richard Nguibourg King, représentant le Directeur des forêts, Dr Haman Adama, chef de la cellule de la coopération au MINFOF et point focal du MoU entre le Cameroun et le Vietnam et M. Nkie Cyrille, représentant une association d'entreprises du secteur bois installée au Cameroun ont tous participé au side-event organisé le 03 mai par GIZ. C'était sur le thème « Favoriser les chaînes de valeur du bois légal en synergie avec les pratiques locales et les exigences de légalité nationales et internationales du bois ». Ces représentants du Cameroun ont eu l'opportunité de communiquer avec l'administration et le secteur privé des pays asiatiques présents sur les efforts du Cameroun en vue de s'assurer que le bois exporté est d'origine légale.

Par la suite, le 04 mai, la délégation camerounaise a rencontré la délégation vietnamienne en vue d'échanger sur les orientations d'un protocole d'accord sur le commerce légal du bois et la gouvernance forestière entre les deux pays. Au terme des échanges fructueux et denses, les deux parties ont convenu de continuer les discussions en vue de la signature du MoU avant la fin de l'année en cours.

Améliorer les échanges commerciaux de bois légal

La GIZ, en facilitant le dialogue entre pays producteurs et acheteurs de bois a l'ambition d'améliorer les échanges commerciaux. Lesdits échanges doivent être fondés sur le respect de la légalité des bois en vue d'une exploitation durable respectueuse de l'environnement, des droits des travailleurs et des communautés forestières et qui garantit les forêts pour les générations futures. Cet appui s'inscrit dans le cadre du projet « Support to the VPA process in Vietnam, Cameroon and Laos » mis en œuvre par la GIZ et financé conjointement par les coopérations britanniques (FCDO) et allemande. Son objectif au Cameroun est de promouvoir les échanges commerciaux de bois légal entre le Cameroun et le Vietnam. 🌱

Arielle Tchinou

MoU Cameroun-Vietnam **Les délégations du Cameroun et du Vietnam échangent à Séoul**

A l'occasion du congrès forestier mondial tenu à Séoul en Corée, la GIZ a facilité, le 04 mai dernier une réunion officielle entre le Cameroun et le Vietnam pour échanger sur un projet de protocole d'accord entre les deux pays sur le commerce légal des bois et la gouvernance forestière.



La réunion était co-présidée pour le Vietnam par Dr. Nguyen Van Dien, Directeur adjoint du département des forêts au Vietnam (VNFOREST) et pour le Cameroun par M. Mouncharou Georges, Directeur en charge de la coopération et de la programmation du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). Les échanges ont abouti à la validation de la durée et de la structure du protocole d'accord ainsi qu'à l'élaboration d'une feuille de route qui conduira à la signature du texte envisagé. Les deux parties ont convenu de continuer les échanges en vue de la signature du protocole d'accord avant la fin de l'année en cours.

La réunion et la participation des délégués des deux pays ont été soutenues par le projet « Support to the VPA process in Vietnam, Cameroon and Laos » mis en œuvre par la GIZ. Le projet est financé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) avec un cofinancement de la coopération britannique (Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO)) du Royaume-Uni. Depuis 2019, la GIZ soutient la mise en

œuvre de ce projet au Vietnam, au Laos et au Cameroun dont l'objectif est de faciliter les échanges et la collaboration entre d'une part le Vietnam et le Laos et d'autre part le Vietnam et le Cameroun en vue de promouvoir les échanges commerciaux des bois dans le respect de la légalité forestière. 🌱

Arielle Tchinou

Restauration des paysages forestiers dégradés au Cameroun **Le top de départ pour F4F**

Le Projet Forests4Future a lancé ses activités dans les communes de Yoko et Nanga-Eboko, région du Centre au mois de juin dernier.

Top c'est parti ! Le projet global de restauration des paysages forestiers et bonne gouvernance dans le secteur forestier, Forests4Future(F4F), composante Cameroun a été officiellement lancé le lundi 6 juin dans la commune de Nanga-Eboko et le jeudi 9 juin dans la commune de Yoko.

La cérémonie était présidée pour Nanga-Eboko, par M. IBRAHIM SADOU, représentant du Préfet de la Haute Sanaga et à Yoko par M. MAJILA SAFSA, Sous-Préfet dudit Arrondissement. Elle s'est déroulée en présence de l'équipe F4F Cameroun, des partenaires des ministères de tutelle au niveau central et décentralisé, ainsi que d'autres ministères sectoriels, du Point Focal AFR100 du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), des Maires des deux communes, des Autorités Traditionnelles des villages riverains de la forêt communale de Yoko, des représentants des Cellules de Foresterie Communales et des représentants des organisations partenaires. Cet événement a été marqué à Yoko par une plantation symbolique d'arbres dans le village Nyem, plantation d'arbres qui a fortement mobilisé les populations sous le dynamisme du Chef du village. 🌱



Plantation symbolique d'arbres dans le village Nyem.

Léa Ndeme

Planification opérationnelle **Le plan d'action F4F 2022 conçu arrêté avec les partenaires**

Un atelier de planification stratégique et opérationnelle s'est tenu du 06 au 07 juin 2022 à Nanga-Eboko



L'atelier de planification de F4F a réuni les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet tels que les représentants du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), ceux du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), le Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Point Focal AFR100 du MINFOF, d'autres ministères sectoriels. D'autres acteurs tels que : les représentants des deux communes de mise en œuvre du projet (Yoko et Nanga-Eboko), les organisations non-gouvernementales, les autorités traditionnelles, les représentants des Cellules de foresterie communale et les représentants des organisations partenaires, y ont également pris part. L'atelier a permis d'analyser le cadre logique du projet et d'échanger sur sa stratégie d'intervention : acteurs à impliquer, périodes de mise en œuvre et enchaînement des activités, stratégies et accords pour plus de cohésion et appropriation de toutes les parties prenantes.

Une méthodologie participative, interactive basée sur des travaux de groupe par output du projet a permis aux participants de faire le tour de toutes les activités prévues et d'y faire des suggestions. Les échanges ont abouti à des recommandations majeures et points d'attention importants à prendre en compte pour le succès des activités sur le terrain. Au rang de celles-ci, se trouve l'implication des populations et des Délégués départementaux dans toutes les activités du Projet : l'élaboration de la carte de restauration avant le début de la mise en œuvre des mesures RPF, le choix des espèces pour l'agroforesterie, la valorisation des produits forestiers non ligneux, entre autres. L'atelier s'est achevé sur une note d'espoir des participants quant aux activités prévues par le projet qui permettront de restaurer les fonctions écologiques des populations et d'améliorer leur bien-être. 🌱

Léa Ndeme

Gestion des ressources forestières **Des textes au niveau local pour une meilleure inclusion des femmes et des peuples autochtones Baka**

Avec son approche de travail fondé sur le « Leave no one behind », le projet Forêt et Environnement soutient les acteurs locaux pour une meilleure implication de toutes les couches sociales dans la gestion locale des ressources forestières.



Consolidation des Décisions de quatre Sous-Préfets.

Les femmes, les jeunes et les populations autochtones (Baka et Mbororos) font parties des groupes vulnérables qui ont difficilement accès aux processus de prise de décision et sont faiblement représentés dans les entités locales de gestion des ressources forestières (CPF, CR, CC, COVAREF etc.).

Le projet a renforcé les capacités des décideurs locaux (Sous-préfet, Maires, chefs traditionnels) sur la prise en compte des aspects genre et inclusion sociale dans les dynamiques locales de gestion des ressources forestières. Ces formations ont permis à ces décideurs de mettre sur pied des mesures inclusives en matière de gestion des

ressources forestières. L'une des mesures qui fait office de bonne pratique à ce jour est le respect systématique de la représentativité des femmes et des Baka dans les bureaux des entités locales de gestion des ressources forestières à l'instar des comités paysans Forêts (CPF), des comités riverain (CR) et des Comités de valorisation des ressources faunes (COVAREF).

En effet, la représentation des femmes et des Baka est prévue par la loi forestière, mais leur mise en œuvre au niveau local n'est pas toujours systématique ce qui crée des précédents en matière de valorisation des droits de ces groupes vulnérables.

Afin de formaliser cette bonne pratique, le projet a organisé un atelier pour la consolidation des décisions

de quatre Sous-Préfets « portant prise en compte des personnes socialement vulnérables au sein des instances décisionnelles de gestion des ressources forestières et fauniques ». Les personnes vulnérables mentionnées par ces décisions sont les femmes et les Baka. Ces décisions sont des textes locaux qui viennent appuyer les mesures en matière d'inclusion des groupes vulnérables prévus par des instruments juridiques nationaux et internationaux en vigueur au Cameroun. 🍋

Armelle Nitchou



Renforcement des capacités sur les droits et devoirs en matière de gestion locale de ressources forestières



Les formateurs relais Baka prennent le lead pour améliorer les connaissances

Dans le cadre des initiatives visant à améliorer les connaissances des communautés locales riveraines des forêts sur leurs droits et devoirs dans la gestion locale des ressources forestières, le projet Forêt et Environnement de la GIZ a capacitée plusieurs leaders communautaires sur les droits et devoirs des communautés dans la gestion locale des ressources forestières. Les formateurs ont été outillés à renforcer les capacités des communautés à

l'aide des boîtes à images qui sont des outils de visualisation efficace dans l'éducation des groupes cibles au niveau villageois.

Parmi les onze formateurs relais formés, trois étaient des Baka provenant des communes de Salapoumbé, Ndélélé et Lomié. Ils ont la responsabilité de former d'autres Baka de leur localité respective à l'aide des boîtes à images qu'ils ont reçues. Cette initiative d'impliquer les Baka dans le renforcement des capacités des autres Baka

permettra à leurs communautés de mieux assimiler les formations qui auront la plus-value d'être faites par l'un des leurs et de surcroît en langue locale. Les formateurs relais Baka contribueront ainsi à renforcer la position sociale des Baka en termes d'accès à la formation et aux outils de renforcement des capacités. 🍋

Armelle Nitchou

Genre et foncier **Le levier du dialogue communautaire activé**

Il s'avère être un outil important pour identifier des solutions endogènes en vue d'une sécurisation des usages fonciers respectueux de l'équité de genre et de la protection des terres.



La dégradation des terres est un facteur qui entraîne l'insécurité alimentaire et met en mal les moyens de subsistance des milliers de personnes dans le monde rural. Les femmes sont les plus affectées par la dégradation des terres. Ainsi la sécurisation des droits d'usage des terres pour les femmes rurales est un élément qui pourrait les inciter à pratiquer des mesures de gestion durable des terres et garantir des moyens de subsistance durables et respectueux de l'environnement.

- Quelles sont les options qu'offrent le contexte foncier actuel pour une sécurisation des droits d'usage des terres inclusifs et respectueux de l'équité de genre?
- Qui sont les acteurs clés capables de produire des changements ?
- Sur quels leviers appuyer pour identifier des solutions innovantes alliant à la fois sécurisation des droits fonciers et gestion durable des terres.

Ces questions ont meublé le dialogue communautaire sur le foncier dans le paysage de restauration au nord de Maroua qui s'est tenu du 17 au 18 juin 2022. Le dialogue a mis en exergue les causes de l'insécurité foncière pour les femmes rurales et leur impact sur la sécurité alimentaire, l'amélioration des revenus des ménages et la dégradation des terres.

Intéressant parler de parties prenantes

Les parties prenantes à ce dialogue étaient : les sous-préfets, les maires, les sectorielles déconcentrées, une association locale en charge de la restauration dans le paysage au nord de Maroua (ARPAD) les leaders femmes, les propriétaires de terres coutumières et les chefs traditionnels. Le dialogue a permis de mettre en lumière les causes de l'insécurité foncière pour les femmes qui sont principalement le manque de moyens financiers pour acheter et/ou louer des terres fertiles, les pratiques coutumières dégradantes pour les femmes (droit d'héritage), la restriction de l'application des mesures de restauration des terres en cas de leur



location. La réflexion sur les pistes de solutions endogènes pour une meilleure sécurisation des droits d'usage des terres pour les femmes a permis d'identifier les « Land Use Agreement » comme des solutions innovantes pouvant permettre aux femmes d'avoir accès aux terres fertiles ou de pratiquer des mesures de restauration sur les terres moins fertiles. Les « concessions provisoires » ont aussi été identifiées comme des moyens de sécurisation des terres pour les groupements de femmes réunis en coopératives ou associations sur le long terme. Les communes et les chefferies traditionnelles sont des agents de changement au niveau local pouvant soutenir une tenure foncière inclusive pour tous. 🍋

Armelle Nitchou

Chimpanzee nest counts **A good non intrusive way to determine the population size in Yoko Council forest**

During a medium and large mammal line transect survey in March 2021, a unique biodiversity hotspot located in a transition zone was discovered. This included 28 mammal species, of which several key emblematic species, such as chimpanzee, african golden cat, 3 species of pangolin, buffalo, sitatunga and many other ungulates. This survey was part of the support GIZ/ProFE to the municipality of Yoko to develop the management plan of the council forest of Yoko. The municipality requested GIZ ProFE to research the different populations of species in more details.

The case of the council forest of Yoko is unique in Cameroon, in terms of biodiversity, engagement of the council and the type of management plan we want to develop and pilot together, extra attention is given to the quality and details of the biodiversity research executed; states Iris Kirsten, responsible for the ProFE's biodiversity activities around Yoko. Therefore, a long-term camera trap survey has started in the council forest, which will confirm the presence or absence of species not yet detected and determine the distribution of species present.

However, the most important key stone species, the chimpanzee, as well as all great ape populations, are currently threatened by hunting, habitat loss, and infectious diseases. Understanding the relationship between each great ape species and its environment is therefore crucial for developing conservation policy. For chimpanzees, key requirements such as food and nesting materials are sensitive to environmental variation, including climate change and other anthropogenic factors such as habitat conversion and poaching. However, monitoring chimpanzee population size is inherently difficult, and few studies have demonstrated clear links between habitat variation and conservation value. The council forest in Yoko offers an excellent opportunity to assess ecological factors shaping the abundance and distribution of chimpanzee over a small geographic extent in the core area of the protected area, which includes both forest and savannah ecosystems. Until now, the distribution pattern and abundance of the chimpanzee has not been understood in the forest which may hamper their long-term conservation of this important population; explains chimpanzee expert Dr Serge Kamgang. Moreover, it is important to understand if the current population is connected with other populations in the region or is isolated, as the latter would make them more vulnerable for threats and extinction, he continues.

The current research will highlight this issue by providing more data for the accurate assessment of chimpanzee density and the environmental drivers affecting their distribution. Taxonomically, the chimpanzee of council forest seems to belong to one of the two subspecies of chimpanzees found in Cameroon namely the Nigeria Cameroon chimpanzee (*Pan troglodytes ellioti*) and/or the common chimpanzee (*Pan t. troglodytes*), however a hybrid (mixture of the two sub-species) would also be a possibility.

Pan troglodytes ellioti (Gray 1862)

The Nigeria-Cameroon chimpanzee was recognized since 1997 as the



Research team finds a very low constructed chimpanzee nest, February 2022 © Yves Corentin Kede

fourth subspecies of chimpanzees and is the least studied among all subspecies of chimpanzees. Classified as Endangered by IUCN, with between 3500 and 9000 individuals remaining, their populations size is declining across their limited natural range, north of the Sanaga River. As is the case for other subspecies of chimpanzees, landscape fragmentation, habitat loss, disease, commercial bushmeat hunting and climate change are all substantial threats to the conservation of the Nigeria-Cameroon chimpanzee. The conservation status of this subspecies may also change rapidly in response to habitat change. It is therefore important to explore how habitat variation impacts the density and distribution of local chimpanzee populations.

Pan troglodytes troglodytes (Blumenbach 1799)

The common chimpanzee has a very large geographic range (just over 700,000 km²), currently estimated at about 140,000 individuals. The eastern limit of their distribution is the Ubangi River; the northwestern limit is the Sanaga River in Cameroon; the northern limit is the forest-savanna boundary to a maximum of roughly 6°N. The Congo River south of its confluence with the Ubangi, to the coast, then becomes the southern and southeastern limit. Distribution is closely related to the proportion of forest cover in each country in their range: most Central Chimpanzees are found in the Republic of Congo (42%), followed by Gabon (~34%) and southwestern Cameroon (17%).

Current chimpanzee research

Students of the University of Dschang are now researching the nesting ecology of chimpanzees. In simple words, they count and map the fresh nests in the trees, and they determine the age and type of the nesting material used. The trees with nests are marked with red paint. The students repeat this effort during a period of 6 months, which allows us to estimate their accurate density. The method used reduces the perturbation in the forest and therefor reduces stress for the chimpanzees present. The results of the research are directly included in the management plan of the council forest, which allows us to regulate the intensity of proposed activities within each sector of the council forest and develop short and long term conservation strategies for this unique important population of chimpanzees present in the council forest of Yoko; concludes Iris Kirsten, however additional genetic research will be instrumental to answer the question which sub-species this population is belonging to. 🍌

Iris Kirsten & André Mveïmané

À son titre d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable.

Publié par :
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Sièges de la société
Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet Forêt et Environnement (ProFE)
Carrefour Golf, Rue 6015
B.P. 7814 Yaoundé, Cameroun
| www.giz.de/en/worldwide/19615.html

Mis en œuvre par la GIZ GmbH

En partenariat avec
le ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et le ministère de
l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
(MINEPDED)

Equipe de Production :
Dr Christian Fedlmeier, Prudence Augustine Abomo, Jules Emessiène, Emeline
Bakoue, Corinna Schüller

Conception/Maquette :
GIZ/ProFE

Crédits photos/Sources :